

Radio France

823 11097

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

agr 30

06 FEV. 1995

7547

Je soussigné

Jean MAHEU

agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société Nationale de Radiodiffusion
RADIO FRANCE dont le siège social est à Paris 16e - 116, avenue du Président-Kennedy -

en vertu des attributions qui me sont conférées par l'article 20 des statuts de la Société,

déclare avoir nommé , à compter du 1er janvier 1995, en remplacement de M. Jean IZARD

Madame Anne COUTARD

née le 20 janvier 1951 à La Flèche (Sarthe)

demeurant 54, rue Dareau à Paris 14e

en qualité de *Directeur général délégué*

Fait à Paris, le 30 JAN 1995

Bon pour pouvoir,

Jean Maheu -

Jean MAHEU

SLB 11020

EXTRAIT DES STATUTS DE RADIO FRANCE

ARTICLE 20

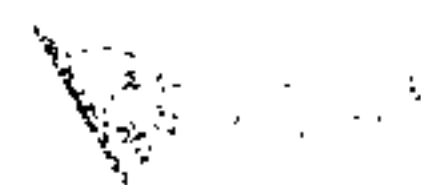
Le président de la société assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et la représente dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que la loi ou les présents statuts attribuent expressément à l'assemblée générale ou au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

Il organise la direction de la société et en nomme les membres ; il peut consentir toutes délégations de pouvoir, et en informe le conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'une délégation à caractère permanent.

*Certifié conforme
à l'original,
Jean Maheu -*

Le Président-Directeur Général,



Jean MAHEU